

L'HEBDO QUI CLIC

N°373



cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

277

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2013



Au sommaire du 29 novembre 2013 :

- | | |
|--|----------------|
| ➤ Concert de solidarité du 21 novembre : | Pages 2 à 4 |
| ➤ Grève des postiers / Communiqué et pétition FAPT : | Pages 5 à 7 |
| ➤ Mobilisation des Douanes du 21/11 / Communiqué de l'intersyndicale : | Pages 8 à 10 |
| ➤ Rassemblement du 26/11 pour les retraites / Article paru dans la presse : | Page 11 |
| ➤ Flicage des chômeurs / Communiqué du syndicat Privés d'Emploi : | Pages 12 et 13 |
| ➤ Elections dans les entreprises du Havre / Résultats : | Pages 14 à 17 |
| ➤ Flicage chez LCL / Tract CGT : | Page 18 |
| ➤ Elections Prud'homales / Communiqué CGT : | Page 19 |
| ➤ Programme 2014 de formation syndicale de l'UL : | Page 20 |
| ➤ L'hebdo pratic' : | Pages 21 à 23 |

Concert de solidarité

du 21 Novembre à Harfleur

(salle La Forge)

pour les salariés des boîtes en lutte

Initiative des UL CGT du Havre et d'Harfleur...

Près de 500 entrées payantes !

Des interventions des syndicalistes en lutte, d'élus d'Harfleur et de Gonfreville l'Orcher !

Accueil musical par les Josettes Rouges, puis par HK, les Fralibos, les Red Lezards !

Des diaporamas des luttes !

Des surprises musicales : interprétation du chiffon rouge et de bellacio avec les Ceacom et Thierry !

De très bons gateaux et sandwiches, de la bière, du beaujolais !

De la convivialité, de la solidarité, de la fraternité !

Plus de 5 000 € de recettes !

Ce concert restera un moment inoubliable !

MERCI à tous les bénévoles, les artistes, les musicos, les techniciens, la mairie d'Harfleur...

BRAVO à tous pour cette belle organisation !







Grève des Postiers le 12 novembre 2013 : une réussite sur Le Havre qui appelle une suite avec les citoyens

La CGT FAPT a alerté les postiers, les élus, les médias sur les décisions que prend La Poste en matière de réorganisation du service des guichets.

C'est une attaque frontale contre le service public postal.

Après une période dite de grand dialogue (8 mois) avec les syndicats mais qui était surtout consécutive à la vague de suicides de 2011, La Poste remet la gomme sur les suppressions d'emplois et les fermetures de bureaux. L'origine de la souffrance des postiers ce sont les réorganisations de travail avec à la clé pour 2014 **118 suppressions d'emplois sur un effectif total concerné de 850 agents environ sur la Haute Normandie.**

C'est une catastrophe !!!

A ce rythme la souffrance au travail sera loin d'être jugulée. **Nous craignons le pire.** Régulièrement des alertes en CHSCT sont faites à La Direction. Les fermetures de bureaux liées aux pénuries de postes non pourvus sont déjà fréquentes. Les réorganisations très prochaines augurent du désastre annoncé pour le service public dû à la population.

La Poste fait feu de tout bois pour arriver à cadrer ses suppressions d'emplois. Elle n'hésite pas à fermer des bureaux même importants des demi-journées en semaine au mépris du trafic et de la fréquentation du public.

Ce sont hebdomadairement des centaines d'heures d'ouvertures au public en moins que La Poste souhaite imposer à tous. Aussi refuse t-elle d'ouvrir de quelconques négociations à la demande des syndicats au prétexte que le climat actuel n'est pas assez serein, un comble !

Pour les mêmes raisons, elle dissuade les usagers pour l'envoi de courriers et de colis de se rendre aux guichets des bureaux. Le passage par la case « automates » est obligatoire, à tel point que la file d'attente n'est plus aux guichets mais aux automates.

Tous les arguments que doivent développer les postiers sont sur les produits à valeur ajoutée parfois loin des souhaits initiaux des usagers. L'objectif de La Poste est l'amélioration de ses ratios. Tout concourt à faire du chiffre plutôt que du conseil, nous sommes loin des affichages de nos dirigeants.

Malheureusement, ils tiennent le même discours ambivalent aux élus.

La Période étant pour eux d'avoir si ce n'est des alliés pas des ennemis.

Les rencontres que nous avons avec les élus traduisent bien cette démarche de La Poste qui consiste à les mettre en confiance par des arguments biaisés. Le bien fondé du choix est

asséné comme un incontournable par La Direction. Elle prétend ne pas pouvoir faire autrement. Ce serait donc fatal.

Les postiers au regard d'une situation aussi explosive ont été appelés par les syndicats CGT et SUD à cesser le travail le 12 novembre.

D'autres initiatives sont et seront prises dans les semaines qui viennent avec et en direction des usagers.

D'ores et déjà un rassemblement devant La Poste d'Harfleur place d'Armes est prévu ce vendredi 29 novembre à partir de 12H. Venez nombreux car ce n'est pas que l'affaire des postiers

Evidemment, banderoles et drapeaux sont de rigueur

Toutes les initiatives doivent être reprises et partagées par le plus grand nombre de citoyens. Déjà des pétitions sont lancées en direction des usagers. Des distributions de tracts sur les marchés sont prévues. Le positionnement des salariés est souhaité dans les entreprises pour pérenniser le service postal attendu par tous.

Nous travaillons simultanément depuis plusieurs semaines à rencontrer tous les élus qui le souhaitent qu'ils soient locaux ou nationaux pour converger ensemble avec tous les acteurs tributaires des dysfonctionnements du service public postal.

De nombreux conseils municipaux se sont positionnés unanimement contre les suppressions d'emplois qui induisent des diminutions d'horaires d'ouverture des bureaux de Poste.

Les choix délibérés de La Poste nous amènent tout droit dans le mur de la rentabilité et de la déshumanisation, ils doivent être combattus.

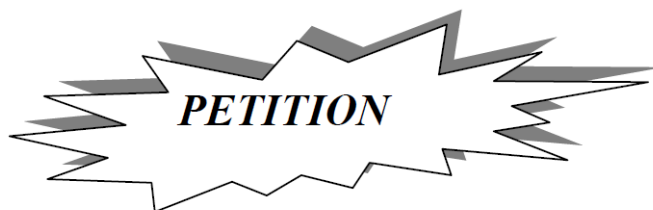
La raison doit l'emporter. Place à l'humain.

Des convergences sont à construire avec l'ensemble des services publics. A La CGT FAPT nous en sommes conscients. C'est possible ensemble. Ne perdons pas de temps !

Rapprochons nous de notre UL. Tous à Franklin pour construire ce mouvement convergent des services publics !



**VOTRE BUREAU DE
POSTE EST EN DANGER**



Aujourd'hui, la Direction de la Poste crée les conditions d'une détérioration du service rendu à la population, en supprimant des emplois ou en diminuant les horaires d'ouverture de votre bureau de Poste.

C'est intolérable !

La Poste doit demeurer **un service public de proximité et de qualité.**
Citoyens, usagers de la Poste, manifestez votre attachement à votre bureau :

Signez la pétition



NOM	PRENOM	BUREAU	SIGNATURE

CGT FAPT 76
Tel : 02 35 03 13 00

10 Avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex1

Fax : 02 35 03 16 45

mail : cgtfapt76@orange.fr



21 novembre 2013, MOBILISATION HISTORIQUE DES DOUANIERS !!

Les personnels des douanes se sont mobilisés massivement, dans un cadre intersyndical regroupant toutes les organisations syndicales représentatives douanières, pour défendre le service public des douanes et droits indirects face au plan stratégique dit « Douane 2018 ».

Avec près de 1 600 agent(e)s devant Bercy, soit près d'un agent(e) sur dix, et des taux de grévistes historiques dans les différentes directions régionales, cette mobilisation pour un véritable service public douanier renforce la dynamique initiée par le mouvement du 6 décembre 2012 et accentuée lors de la réunion des Etats généraux de la Douane en province et lors de la réunion nationale, le 18 septembre 2013, au Conseil économique, social et environnemental.

Au plus fort de la mobilisation, une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le directeur adjoint de cabinet de Pierre Moscovici, François Adam, Hélène Crocquevieille et Francis Bonnet.

Malheureusement les représentants des OS ont dû constater la fermeture absolue de leurs interlocuteurs à la revendication majeure des représentants du personnel à savoir un moratoire sur la mise en oeuvre du projet stratégique et la réalisation d'un état des lieux de la Douane intégrant les travaux des Etats généraux.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'intersyndicale de rappeler que ce projet stratégique constitue la plus violente attaque de l'histoire contemporaine contre les moyens humains et financiers à disposition de la DGDDI et contre son cœur de métier traditionnel et nécessaire de protection de l'économie, des consommateurs et des citoyens.

Campant fermement sur leurs positions intransigeantes, les autorités administratives ont par ailleurs réaffirmé, au mépris de la mobilisation des personnels douaniers, que :

- la Douane pouvait perdre 400 emplois par an, au moins jusqu'en 2018, sans dommage majeur pour l'accomplissement des missions douanières,
- que la DGDDI était non prioritaire dans l'action de l'Etat et qu'elle devait donc contribuer plus que d'autres à la restauration des grands équilibres budgétaires,
- que les grandes orientations, à savoir principalement l'hyper-concentration des services, ne pouvaient être remises en cause,
- et enfin que le dialogue social est de bonne qualité en douane (SIC)....

Face à ce mur, l'intersyndicale propose d'amplifier notre mobilisation pour défendre le service public douanier et des droits indirects suivant des modalités que l'intersyndicale va présenter très rapidement.

Fiers d'être tous ensemble dans le combat essentiel pour la douane,

Les responsables de l'intersyndicale



Douaniers : le ministère joue la politique de la terre brûlée

Jeudi 21 novembre, plus de 1600 douaniers, venus de toutes la France, étaient réunis devant Bercy pour crier leur colère. Qu'ils se soient déplacés en car, en métro, en train, en avion, à pied... ils étaient présents pour dire au ministre, dans une unité syndicale sans faille, à quel point les suppressions d'emplois et les réformes sans fin détruisent leurs missions. Devant l'autisme dont a fait preuve le ministère, face à la délégation intersyndicale, les douaniers sont contraints de poursuivre leur lutte pour la reconnaissance de l'utilité publique de leurs missions.

Depuis un an maintenant, les douaniers se sont inscrits dans une bataille pour réhabiliter leurs missions et faire barrage aux suppressions d'emplois. Leurs effectifs étaient de 19 000 en 2007. Aujourd'hui, ils sont à peine plus de 16 500. Mais pire encore, la Direction générale prévoit, à l'horizon 2018, la suppression de 1500 emplois de douaniers supplémentaires !

Et pourtant, la Douane n'est plus comme beaucoup le pense encore une administration destinée à contrôler nos frontières. C'est tout le contraire. Leurs missions vont de la lutte contre la concurrence déloyale, les délocalisations, le dumping fiscal et social, les contrefaçons (et pas seulement de produits de luxe mais essentiellement de médicaments, de matériaux de construction, de pièces détachées automobile,...), les stupéfiants, les armes et explosifs, l'évasion de capitaux, les pollutions (notamment marines), les déchets dangereux, le trafic des êtres humains, le commerce illégal de la faune et de la flore...

Alors oui, nous avons besoin de douaniers pour assurer notre protection ! Non, nous ne voulons pas que nos enfants jouent avec des jouets toxiques ! Non, nous ne voulons pas nous soigner avec des médicaments dangereux pour notre santé !

À l'issue du rassemblement des douaniers, une délégation a été reçue par le cabinet ministériel. Celui-ci n'a pu que reconnaître l'importance de la mobilisation et s'est engagé à en tenir compte. Mais, ils ont également été très clairs sur le fait que coté emploi, il n'y aurait aucun retour en arrière. Les contraintes budgétaires seront appliquées, brutalement !

Considérant que cette réunion n'était pas porteuse d'avenir, les douaniers, avec leurs organisations syndicales, ont décidé de poursuivre l'action. **Les 7 et 14 décembre prochain, des initiatives se dérouleront devant les grandes surfaces pour informer les consommateurs des risques qu'ils courent avec cette politique de la terre brûlée.**

Il convient également de signaler la grande responsabilité dont font preuve les agents des douanes dans leur conflit. Il ne détériorent aucun bien public et se font entendre par la voix du nombre. Ce qui ne les empêche pas de faire preuve de fermeté et de détermination mais dans le respect du bien commun.

Montreuil, le 22 novembre 2013.





Retraites : baroud d'honneur ? | Paris Normandie

jeudi 28 novembre 2013

Retraites : baroud d'honneur ?

Publié le 27/11/2013 à 08H00

« On reste mobilisés, même si nous ne sommes pas en nombre suffisant. » Ils étaient quatre-vingt-dix à s'être rassemblés hier devant la sous-préfecture du Havre malgré l'annonce la veille par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de mesures visant à compenser pour les retraites modestes un report de la revalorisation annuelle des pensions. Car c'est contre l'intégralité de la réforme adoptée hier après-midi en seconde lecture par l'Assemblée nationale qu'à l'appel de la CGT, de FO, du FSU et de l'Unef, ils sont venus manifester sous les grilles du représentant de l'État. « On est en pleine discussion autour de la réforme fiscale. Elle est là la solution pour maintenir notre système par répartition. On peut la trouver grâce aux niches fiscales représentant 80 Mds d'euros », propose Reynald Kubecki, secrétaire de l'union locale CGT. « C'est une agression réactionnaire du gouvernement contre les retraites (...) Il est grand temps de rompre avec cette politique d'austérité suicidaire », s'insurge Alain Guillemet, membre du bureau de la section locale FO.

C. F.

Inséré depuis <<http://www.paris-normandie.fr/article/le-havre/retraites-baroud-d%E2%80%99honneur>>



LE FLICAGE DES CHÔMEURS, PÔLE EMPLOI CONTINUE...

Pôle Emploi national programme une expérimentation dans quelques régions dont la Haute-Normandie afin de mieux contrôler les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Pôle emploi annonce un taux de chômage :

- **13,2% au Havre,**
- **11,3% à Rouen,**
- **10,8% à Dieppe,**
- **11,7% en Haute-Normandie. Notre région dépasse le taux de la France 10,4%.**

Notre région est sinistrée. La situation ne s'arrangera pas avec la vague de licenciements et les fermetures d'entreprises qui se multiplient.

Si les demandeurs d'emploi ont des devoirs envers Pôle Emploi, ils ont aussi des droits !

Le droit d'être reçu et suivi avec des propositions d'emploi cohérentes et décentes.

Pôle Emploi devrait aussi avoir pour objectif de recueillir des offres d'emploi auprès des entreprises plutôt que de consacrer son temps à mobiliser ses agents pour traquer les demandeurs d'emploi.

**Radiations abusives ! Indus ! Formations bidons !
Absences d'offres d'emploi !
C'est le quotidien d'un demandeur d'emploi !**

Il est impossible pour Pôle Emploi de prétendre pouvoir « mieux contrôler » les recherches d'emploi quand les entreprises ne prennent pas la peine de répondre aux candidatures, quand la recherche d'emploi a un coût (timbre, internet, journal, téléphone...) et qu'en même temps, les indemnités sont des indemnités de misère.

La nouvelle convention de chômage va être renégociée dans quelques semaines. Chaque renégociation est toujours au détriment du demandeur d'emploi. Le Medef envisage même de vouloir remettre en place la dégressivité des allocations de chômage, cela entraînerait encore plus rapidement des familles entières vers le RSA.

Le flicage continue !

Depuis le 18 octobre 2013, paru dans un journal officiel, Pôle Emploi a le droit d'accéder aux comptes bancaires des chômeurs. Heureusement que la France est un pays libre !

Le 7 décembre 2013, le comité national CGT et des associations de chômeurs (AC_MNCP_APEIS) appellent à une journée nationale avec manifestation à Paris.

« Emploi, contre la précarité, arrêt des licenciements »

Cette journée est importante à la veille des négociations de l'assurance chômage.

Tout le monde est concerné car vous cotisez pour l'assurance chômage !

Mobilisons nous car c'est tous ensemble qu'on y arrivera !

Le syndicat CGT privés d'emploi et salariés précaires du Havre participera à cette manifestation.

**Anita Menendez
Syndicat CGT des privés d'emploi**



Syndicat CGT de l'Unité Production du HAVRE

Le 21 novembre 2013

La combativité des élus CGT reconnus !

Merci à toutes et à tous !

La CGT de l'Unité Production du Havre tient à remercier les agents pour leurs participations massives aux élections.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les agents d'avoir placé notre organisation syndicale largement en tête de ce scrutin avec 60% des voix.

La CGC perd le seul élu qu'elle détenait dans le collège maîtrise CE.

Dès aujourd'hui et comme hier, nous mettrons tout en œuvre pour porter vos revendications locales et nationales.

******Vous pouvez compter sur vos élus !******

CGT

Elections des IRP du 21 Novembre 2013

CE titulaire	Inscrit	Votant	nul	Exprimé	CGT		FO		CGC		CFDT	
					Votant	%	Votant	%	Votant	%	Votant	%
Execution	38	34	3	31	26	83,87	3	9,68	0	0,00	2	6,452
Maitrise	211	191	3	188	137	72,87	13	6,91	35	18,62	2	1,064
Cadre	65	61	2	59	8	13,56	0	0,00	51	86,44	0	0
Total	314	286	8	278	171	61,51	16	5,76	86	30,94	4	1,439

CE suppléant	Inscrit	Votant	nul	Exprimé	CGT		FO		CGC		CFDT	
					Votant	%	Votant	%	Votant	%	Votant	%
Execution	38	34	3	31	26	83,87	3	9,68	0	0,00	2	6,452
Maitrise	211	191	3	188	132	70,21	14	7,45	38	20,21	4	2,128
Cadre	65	61	7	54	8	14,81	0	0,00	46	85,19	0	0
Total	314	286	13	273	166	60,81	17	6,23	84	30,77	6	2,198

DP titulaire	Inscrit	Votant	nul	Exprimé	CGT		FO		CGC		CFDT	
					Votant	%	Votant	%	Votant	%	Votant	%
Execution	38	34	3	31	26	83,87	3	9,68	0	0,00	2	6,452
Maitrise / cadre	276	252	3	249	141	56,63	13	5,22	92	36,95	3	1,205
Total	314	286	6	280	167	59,64	16	5,71	92	32,86	5	1,786

DP suppléant	Inscrit	Votant	nul	Exprimé	CGT		FO		CGC		CFDT	
					Votant	%	Votant	%	Votant	%	Votant	%
Execution	38	34	3	31	26	83,87	3	9,68	0	0,00	2	6,452
Maitrise / cadre	276	252	3	249	143	57,43	14	5,62	88	35,34	4	1,606
Total	314	286	6	280	169	60,36	17	6,07	88	31,43	6	2,143

TOTAL GLOBAL	1256	1144	33	1111	673	60,58	66	5,94	350	31,50	21	1,89
---------------------	------	------	----	------	-----	-------	----	------	-----	-------	----	------

RESULTAT DES ELECTIONS IRP 2013

Jeudi dernier, les salariés des Industries Electriques et Gazières ont voté massivement pour leurs représentants dans les Instances Représentatives du Personnel.

Tout d'abord, nous remercions les électrices et les électeurs qui ont participé à ces élections de représentativité.

En votant massivement pour la CGT, vous vous êtes donné les moyens de faire avancer vos revendications

Résultats CGT Au niveau National :

EDF SA 37.50 %
GDF Suez 14.71 %
ERDF GRDF 50.73 %
RTE 44.23 %
TOTAL BRANCHE IEG : 41.74 %



Résultats CGT sur notre périmètre

DR Normandie : Exécution 64.92 % - Maîtrise 43.70 % - cadre 10.95 %
DR Nord Ouest : Exécution 81.74 % - Maîtrise 48.83 % - cadre 4.08 %
UCF USR MMN (CE) : Exécution 74.19 % - Maîtrise 44.15 % - Cadre 8.90 %
UCF Ndie (DP) : Exécution 76.59 % - Maîtrise 46.75 %
USR MMN (DP) : Exécution pas de chorum : 2^{ème} tour le 5 décembre 2013
Maîtrise : 38.34 %

Soit sur notre périmètre un total pour la CGT de 60.11 % :
74.36 % collège Exécution
45.86 % collège Maîtrise

Bureau de vote Montivilliers DR Normandie :

Taux de participation de 84 %
Exécution CGT 75.24 % / Maîtrise CGT 63.50 %
Total CGT : 69.37 %

Ces résultats doivent donner un élan supplémentaire pour gagner du terrain sur nos revendications et être un point d'appui dans nos luttes. Le Gouvernement et les Directions devront prendre en compte ce résultat et répondre aux attentes des électriciens et gaziers.

Merci à toutes et tous de faire confiance à la CGT.

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST
SYNDIQUEZ-VOUS !

ELECTION DELEGATION UNIQUE DEBRIS 2013

1er TOUR

1er collège

électeur inscrit	32 personnes
nombre de votants	28 personnes

TITULAIRES: liste CGT

Afif RAHOU/Dominique GIBEAUX

suffrage valablement exprimés

21

bulletins blancs ou nuls

7

SUPPLEANTS: liste CGT

Patrick JAMET/Teddy MINGENT

suffrage valablement exprimés

16

bulletins blancs ou nuls

12

2ème collège

électeur inscrit	51 personnes
nombre de votants	42 personnes

TITULAIRES: liste CGT

Hervé COADOU/Mickael AUBERT

suffrage valablement exprimés

21

bulletins blancs ou nuls

21

SUPPLEANTS: liste CGT Didier

CAHARD/Ludovic LECUYER

suffrage valablement exprimés

16

bulletins blancs ou nuls

26

2ème TOUR

2ème collège

électeur inscrit	51 personnes
nombre de votants	48 personnes

TITULAIRES

suffrage valablement exprimés

37

LISTE CGT	Hervé COADOU	20
	Mickael AUBERT	13
SE	Damien BONNEVILLE	10
SE	Ludovic OMONT	6

bulletins blancs ou nuls

11

SUPPLEANTS

suffrage valablement exprimés

41

SE	Thierry BAILLEUL	20
LISTE CGT	Didier CAHARD	9
SE	Thierry DEPERROIS	7
SE	Anthony GOSSE	3
SE	Reynald FONTAINE	2

bulletins blancs ou nuls

7

QUAND LCL APPELLE LES FLICS POUR SE DÉBARRASSER D'UN SALARIÉ !!!

LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DE LCL

Le dialogue social, LCL en parle beaucoup. En voici un exemple :

- L'ACCORD DU 18 DECEMBRE 2009 RELATIF AU PARCOURS DE CARRIERE ET AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CHEZ LCL :

« Préambule : ...Les responsables hiérarchiques ont notamment pour rôle d'évaluer les compétences de leurs collaborateurs, de détecter leurs potentiels et de recueillir leurs souhaits individuels d'évolution professionnelle et d'orientation de carrière.

...Les signataires ont convenu ... d'élargir leurs compétences et de connaître une progression professionnelle en adéquation avec les besoins de LCL ».

LE SALARIÉ N'A QU'UN DROIT : FERMER SA GU.... ET OBÉIR AUX ORDRES



- Guillaume T. travaille comme conseiller clientèle particulier à l'agence d'Evry. Il compte 11 ans d'ancienneté. Alors qu'il espère une évolution de carrière vers un poste de « conseiller privé », on le mute pour la 5ème fois à un poste de conseiller particulier à l'agence de RIS ORANGIS.
- Guillaume T. demande des explications à son GRH, à son DRpas de réponse !
- Guillaume T. demande un entretienrefus de la hiérarchie.
- Guillaume T. en désespoir de cause déclare à sa hiérarchie qu'il préfère quitter l'entreprise et demande un entretien pour en discuterpas de réponse !
- Guillaume T. décide donc de refuser de se rendre à RIS ORANGIS.

A ce moment là, après avoir menacé Guillaume de sanctions, le DGA, sur les instructions du Responsable des Ressources Humaines, appelle la police pour obliger Guillaume T. à sortir de l'agence et rejoindre sa nouvelle affectation ...

Arrivé (sous escorte policière) à l'agence de RIS ORANGIS et pour protester contre ces violences, Guillaume T. accepte de recevoir les clients en « rendez-vous », mais refuse de faire du phoning et de s'occuper des automates.

LCL entame donc une procédure de licenciement pour faute grave, privative de toute indemnité.

Désormais, chez LCL, le dialogue n'existe plus. On découvre sa nouvelle affectation sur « PEOPLEC@RE ».

Le patron décide, le salarié s'exécute !

Un refus ? LCL appelle les flics !

Le salarié traîne les pieds dans sa nouvelle affectation. Il est licencié pour faute grave, sans indemnité !

LA CGT REFUSE CES MÉTHODES DE VOYOUS !

LA CGT SE BATTRA SANS RELÂCHE POUR FAIRE RESPECTER LES DROITS ET LA DIGNITÉ DE TOUS LES SALARIÉS.

AIDEZ NOUS À MENER LE COMBAT !



la
cgt

fédération
banque
assurance

FSPBA

DÉLÉGATION NATIONALE CGT « LE CRÉDIT LYONNAIS »

39, Avenue de Paris - Immeuble Rhin Rez-de-Jardin - 94800 VILLEJUIF - BC : 500 03
Tél. : 01 42 95 10 76 • Fax : 01 42 95 10 78 • Lotus : cgt_delegation-nationale
E-mail : cgt_delegation-nationale@lcl.fr • Site Internet : www.cgtlcl.fr



Elections prud'homales 2015

Une exigence forte pour la démocratie sociale

Les échanges avec le ministre du Travail sur la question des élections prud'homales et notamment le courrier de Michel SAPIN adressé à Thierry LEPAON, secrétaire général de la CGT le 14 novembre donnent à penser que le gouvernement envisage de mettre un terme à l'élection des conseillers de la justice du travail par les salariés pour lui substituer une désignation des conseillers prud'hommes, notamment basée sur la nouvelle représentativité issue de la loi du 20 août 2008.

Cette représentativité a été conçue pour lever toute contestation de légitimité dans les négociations aux niveaux des entreprises, des branches professionnelles et au plan national interprofessionnel.

C'est sur cet enjeu de production de normes sociales que les salariés ont été consultés. A aucun moment ils n'ont été informés qu'ils se prononceraient aussi pour le renouvellement des conseils prud'homaux.

Par ailleurs, si la réforme de la représentativité donne une mesure fiable du poids de chaque organisation dans les entreprises dotées d'une présence syndicale et dans les TPE, plus de 5 millions de salariés sur les 18 millions que compte le secteur privé n'ont participé à aucune consultation concernant l'audience des syndicats alors que les prud'hommes sont ouvertes à tous les salariés : non organisation de l'élection aux instances représentatives du personnel, non communication des résultats, carence de liste syndicale.

De plus, compte tenu de ce qui est envisagé pour la représentativité patronale, on aboutirait à ce que des conseillers salariés désignés sur la base d'un suffrage électoral d'IRP siègent aux côtés des conseillers employeurs désignés, eux, sur une représentativité... sans élection !

Ce déni de démocratie sociale permettrait qu'un employeur, tout en privant les salariés de son entreprise de représentativité syndicale, puisse être désigné conseiller prud'homme par le Medef !

Les arguments à l'appui de cette réforme de la prud'homie sont aussi surprenants qu'inacceptables.

Ainsi, le ministre évoque le faible taux de participation aux élections prud'homales. Pour la CGT, cette question ne peut être traitée en jetant le bébé avec l'eau du bain. La CGT a demandé lors du dernier scrutin que le Conseil supérieur de la prud'homie se saisisse de cette question et travaille sur les 5 ans de son mandat à trouver des solutions pour permettre une plus grande participation des salariés à ces scrutins. Or, depuis 2008 et notamment depuis le changement de majorité en 2012, aucune réunion, aucun groupe de travail, n'a été mise en place au Conseil Supérieur de la Prud'homie (CSP) sur cette question.

Le gouvernement évoque aussi la complexité d'organisation d'un scrutin avec des listes pour cinq sections. Mais là encore, la CGT s'est toujours déclarée prête à discuter de la suppression de certaines sections.

Enfin, le gouvernement avance le coût insupportable de ces élections (91 millions d'euros) dont il proposerait de consacrer les fonds au financement du syndicalisme ou du paritarisme. On remarquera au passage que dès lors que l'on parle de favoriser l'expression démocratique des salariés, on nous oppose des questions d'argent.

Pour la CGT, une démocratie sociale vivante ne peut être considérée comme un coût.

Dans un pays démocratique, c'est l'élection qui conditionne la légitimité. Cela vaut autant pour la représentativité patronale que pour l'élection des conseillers prud'homaux au suffrage universel.

La CGT réaffirme son exigence de l'organisation d'élections prud'homales pour 2015 et entend défendre des propositions, d'organisation, de publicité, d'information visant à faire de ce scrutin l'affaire de tous les salariés.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 21 novembre 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr

Programme Formation Syndicale 2014

Union Locale CGT du Havre

Janvier

23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel

Février

3 au 7 ⇒ PRUDIS (prud'hommes)*

13 & 14 ⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Mars

17 au 21 ⇒ Niveau I

Avril

14 & 15 ⇒ Feuille de paie –
protection sociale

Mai

12 & 13 ⇒ AT/MP (Accidents du
travail / Maladies Professionnelles)*

22 & 23 mai ⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Juin

02 au 06 ⇒ Niveau I

16 au 20 ⇒ ECO-CE*

Septembre

8 au 12 ⇒ Niveau 2 (1^{ère} semaine)*

25 & 26 ⇒ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

29 & 30 ⇒ Délégué du Personnel

Octobre

1 & 2 ⇒ PRUDIS (prud'hommes)*

6 au 10 ⇒ Niveau 2* (2^{ème} semaine)*

13 au 17 ⇒ CHSCT

20 au 24 ⇒ Formation Formateurs

Novembre

17 au 21 ⇒ Niveau I

Décembre

01 & 02 ⇒ AT/MP (Accidents du travail
/ Maladies Professionnelles)

11 & 12 ⇒ Feuille de paie – protection
sociale

Réunion collectif UL : 10 février / 07 avril / 23 juin

Réunion collectif départemental : 10 décembre 2013

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)

Coût du Niveau I / CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

***Stage organisé par l'UD 76 au Havre**

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

Faudra s'en souvenir....

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/scrutins/jo0726.asp>

Souvenez-vous : MANIF 2010 SUR LES RETRAITES

Retraites...L'image est cruelle ! Mais le culot autorise tout...

La belle brochette a la mémoire courte !

C'était en 2010 lors des manifestations contre la réforme des retraites de Sarkozy qui prévoyait l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans.

Alors camarades, toujours mobilisés ?



Ils sont presque tous là !... Admirez-les!... Maintenant ils font pitié ... Bande de faux culs !
Faites tourner partout sur le web

Nez rouges et faux bonnets...

<http://www.ouest-france.fr/bonnets-rouges-non-la-manipulation-de-lhistoire-1731887Photo>

Article paru dans la presse sur le salon d'automne...

<http://www.paris-normandie.fr/article/le-havre/des-artistes-ouvriers-a-franklin>

GRANDE MANIF

13H30
DE PLACE D'ITALIE À BERCY

DIM. 1^{ER} DÉCEMBRE 2013

CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE

POUR LA JUSTICE FISCALE

PCF

**FRONT
DE GAUCHE**

Une idée cadeau pour les fêtes...

A VENDRE

1 €

CALENDRIER

CGT 2014

(cartonné - 21x29,7 cm - couleur - photos CGT)

*Disponible au secrétariat UL le Havre
Dès maintenant.*

SÉJOURS

FRANCE

VOYAGES

CULTURE

LOISIRS

C'est déjà Noël !



Les Coches - La Plagne
Appart 4/5 pers.

21 au 28 décembre

~~625 €~~ = 469 €

-25%



Noirmoutier
Villa T2 - 6 pers

21 au 28 décembre

~~655 €~~ = 499 €

28 déc. au 04 Janvier

~~655 €~~ = 524 €



Offres non cumulables avec d'autres réductions - Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation - Pouvant être suspendues à tout moment. Toutes les informations, conditions particulières et disponibilités sur notre site Internet www.tlcvacances.fr ou par téléphone au 02.35.21.69.63

Les réservations été sont ouvertes sur
www.tlcvacances.fr

